N° 56

fragmens d'epines
incrustés de pierre tirés de la vessie

N° 9

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Nous Comissaires nommés par L'academie Roiale de Chirurgie, pour examiner une observation de Chirurgie envoïée par Mr. Guillon duverger Chir. de Saumur, par laquelle il paroît que le dit chirurgien a fait l'opération de la Litothomie au nommé Nicolas Hus âgé de 35. ans, et qu'au lieu de tirer une pierre comme il le croioit, il a tiré, à differentes reprises, sept morceaux de bois incrustés d'un sediment pierreux et fort dur. L'auteur fait remarquer que le dit Hus ~~étant~~ tombé, trois ans avant l'opération, du haut d'un arbre sur une haye d'épine noire nouvellement taillée, il se fit une plaie au côté gauche du perinée, d'où les chirurgiens qui panserent pour lors, tirerent un fragment d'épine qu'ils crurent être le seul

qui eut fait la plaie : aprés quoi ils ne songerent qu'à procurer la guerison de la plaie, qui ne s'obtint qu'aprés avoir — encore tiré plusieurs morceaux de bois, et quelques concretions calculeuses.

Cette guerison apparente, fut accompagnée et suivie d'une difficulté d'uriner, à laquelle les premiers chirurgiens ne firent pas assez — d'attention : et comme la difficulté d'uriner avoit toujours continüé jusqu'au moment de l'opération, Mr. Guillon ne doute point — (comme il est probable) que ce ne fût la chute qui avoit introduit les morceaux de bois qu'il a tirés de la vessie du dit Hus.

Quoi que ce fait paroisse environné de grandes difficultés, attendu les differens — morceaux de bois qu'on a tiré de la vessie, n'y aiant eu dabord qu'une seule plaie, l'on

peut,
néanmoins penser que la chute s'est faite
sur plusieurs petites branches d'épines presque,
sèches, posées debout, et approchées les unes
prés des autres en forme de fesceau; car il
n'est pas possible de croire qu'un seul
morceau de bois ait pu se casser en autant
de differens endroits, qu'on a tiré de fragmens
de la vessie. Ainsi toute difficile à
comprendre que paroisse cette observation,
étant attestée par un Curé, deux Medecins
trois chirurgiens, et un Lieutenant criminel,
tous témoins de l'opération, nous croïons
qu'elle ne peut être rejettée, et qu'elle doit
au contraire, être interrée dans les memoires
de l'academie avec les certificats qui en
attestent la verité. Fait à Paris le
6. avril 1737.

Malaval — R. Voillant de Garengeot

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE